



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24 juin 2026, 18h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente, le comité syndical du syndicat mixte Val de Saône Dombes s'est réuni au siège du syndicat mixte dans la salle du conseil de la communauté de communes Val de Saône Centre, sous la présidence de Christine FORNES, Présidente.

Sont présents 21 membres sur 34, convoqués 17 juin 2026

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
Gabriel AUMONIER, Armand CHAUMONT, Christian COUDURIER, Thierry DELAMARE, Gaëtan FONSATTI, Christine FORNES, Fabrice PESNEL (suppléant), Jocelyn KIRCHHOFFER, Guillaume LEFEBVRE, Guy SANCHEZ, Mathieu-Pierre SCHAAB, Alexandre TARDY, Dominique VAGINET, Bastien VERDIER
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
Gaël AUCLAIR, Nathalie BISIGNANO, Thierry JUILLARD, Richard LABALME, Mathieu ROLLET, Elise AUCLAIR (suppléante), Pierre VOUILLON

Pouvoirs :

- Yves DUMOULIN à Gabriel AUMONIER
- Anne TURREL à Richard LABALME

Suppléants présents sans voix délibérative : Patrice GUIGUE, Steve AGARD et Caroline PIREAU

Excusés/ absents :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
Sylvie BARONNIER, Nathanaël DUFFIT MENARD, Gilles GARNIER, Patrick NABETH, Frédéric VALLOS
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
Carole BOUTEILLE VAN DEN BESSELAER, Romain COTTEY, Jean-Claude DESCHIZEAUX, Renaud DUMAY, Virginie GENOUILHAC, Lucien MOLINES, Christophe POULAIN, René SUAREZ

Secrétaire de séance : M. Gaël AUCLAIR

Christine FORNES, présidente, rappelle que le syndicat mixte Val de Saône-Dombes adhère à l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise afin d'accéder au programme d'études mutualisées. A ce titre, le syndicat mixte est appelé à siéger au sein du 2^{ème} collège. Pour les syndicats mixtes, la représentation des membres à l'assemblée générale est ramenée à un siège.

M. Armand CHAUMONT se propose pour représenter le syndicat mixte.

LE COMITE SYNDICAL,

L'exposé de la Présidente entendu,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNE** M. Armand CHAUMONT comme représentant du syndicat mixte Val de Saône-Dombes à l'assemblée générale de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Montceaux, le 24 juin 2026


Christine FORNES
Présidente


Objet :

Désignation d'un représentant
à l'agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Date de convocation

17 juin 2026

Membres du bureau syndical

En exercice : 34

Présents : 21

Votants : 23

Le Président soussigné, certifie que cette délibération a été rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 02.03.1982, modifiée et complétée par la loi du 22.07.1982 et adressée à M. le Préfet de l'Ain le :

Elle a été affichée au siège du SM Val de Saône-Dombes le :